



Aménagement du temps de travail Quelles revendications ?

Lors de notre première et unique rencontre avec la direction cette dernière a laissé entrevoir des possibilités de dialogue sur des sujets comme l'aménagement du temps de travail sur les établissements de Toulouse et de Gradignan.

La **CFTC**, suite à ses discussions avec vous lors des deux Assemblées Générales, a retenu des propositions et idées que nous vous détaillons ci-après. Cette liste reste ouverte et nous vous incitons à utiliser ce tract pour nous faire part de **vos propositions** ou à nous les envoyer par mail à l'adresse cftc.assystem@gmail.com. **N'hésitez pas !**

Aménagement des Horaires

Les horaires ou plus particulièrement les plages d'horaires semblent être un point essentiel de négociations. Nous partons du constat que si certains salariés arrivent autour de **7h** pour éviter les **bouchons**, alors, afin de respecter les 7,70 h par jour et l'heure de pause déjeuner (1 heure minimum), ils doivent pouvoir partir **dès 16h**. Nous souhaitons donc la mise en place de l'aménagement suivant :

Lundis, Mardis et Jeudis :

7h - 10h <i>variable</i>	10h - 12h <i>fixe</i>	Pause repas <i>variable</i>	14h - 16h <i>fixe</i>	16h - 20h <i>variable</i>
-----------------------------	--------------------------	--------------------------------	--------------------------	------------------------------

Mercredis et Vendredis :

7h - 10h <i>variable</i>	10h - 12h <i>fixe</i>	Pause repas <i>variable</i>	14h-15h <i>fixe</i>	15h - 20h <i>variable</i>
-----------------------------	--------------------------	--------------------------------	------------------------	------------------------------

Télétravail

Le télétravail semble être un autre point d'ouverture de la direction. Nous demandons donc à ce que le télétravail sur un, voire deux jours soit mis en place de façon plus **systematique** dans toutes les BU. Ce n'est pas réellement le cas coté **Aérostructure**.

Nous proposons de mettre en place un télétravail « **Spécial Bouchons** ». Tous les matins, le salarié aurait la possibilité de se rendre à son travail une fois le gros du trafic dissipé pour pouvoir arriver plus tard, vers **10h**. En travaillant le matin en télétravail, tout le monde est gagnant. Le travail avance pour la société et le salarié n'est pas stressé : **plus de temps perdu inutilement dans les bouchons** pour le salarié ou pour la direction.

Nous demandons d'étudier cette solution pour la fin de journée, avec la possibilité de partir dès **16h** (15h le mercredi et le vendredi) et de terminer sa journée ensuite en télétravail.

Garde d'enfants

A minima, nous demandons qu'une mesure transitoire soit mise en place pour toutes les personnes qui ont organisé leur demi-journée en fonction de l'emploi du temps de leurs enfants. En effet, cette dénonciation d'usage arrive **après la rentrée** et perturbe donc fortement ces salariés.



CFTC ASSYSTEM France

Toulouse, le 8 Novembre 2018

Nous souhaitons que cette mesure soit par la suite étendue à l'ensemble des salariés afin de laisser la possibilité à n'importe quel salarié de prendre son après-midi pour aider à la garde de son(s) enfant(s) sans être obligé d'être à temps partiel et donc de subir une **perte financière**.

Salariés à temps partiel

Pour les salariés déjà à temps partiel, la **CFTC** pense que des aménagements pourraient être proposés très rapidement.

Premier aménagement : autoriser le salarié à **travailler le jour habituellement non travaillé** afin de pouvoir récupérer par la suite ce jour quand il le souhaite. Le nombre de jours « déplaçables » pouvant être éventuellement encadré comme c'est le cas chez un de nos client. Pour être plus précis, prenons l'exemple d'une maman à 80% qui a tous ses mercredis. Pendant les vacances scolaires, ses enfants peuvent être gardés par une tierce personne (grands-parents, conjoint, ...), donc cette salariée n'a pas forcément d'utilité à être chez elle toute seule le mercredi pendant cette période. Elle pourrait donc, si elle le souhaite, aller travailler et **capitaliser ces journées là pour une utilisation ultérieure**.

Également, nous demandons à ce que le salarié à temps partiel puisse déroger à l'usage actuel qui est de devoir impérativement poser la journée entière, et donc **autoriser la pause par demi-journée**.

Et demain ? Des conditions de travail 4.0 ?

La **CFTC** estime qu'il est plus que temps de réfléchir à des horaires et à des solutions alternatives pour aider les salariés.

La **CFTC** demande donc **d'engager un vrai débat d'entreprise** afin d'étudier la semaine de **4 jours**. Également, la **CFTC** demande que soit étudiée la mise en place de **bureaux en périphérie** (espace de travail en « coworking »), et donc ne pas être obligé de traverser toute l'agglomération Toulousaine ou Bordelaise. Nous pourrions devenir la région « pilote » pour la mise en place de ce type de mesure.

Et VOUS, quelle est VOTRE proposition ?

*Nous vous proposons d'indiquer ici votre idée, votre proposition, votre réflexion. La **CFTC** se chargera de remonter cela lors des négociations à venir. Remettez ce tract rempli à un élu **CFTC** ou envoyez-le par mail à l'adresse : cftc.assystem@gmail.com*

Nous communiquerons vers vous dès que nous aurons **une date de rencontre avec la direction** mais d'ores et déjà **bloquez-vous** la date de la prochaine **Assemblée Générale** :

Vendredi 16 Novembre, 12H30, bâtiment Arc-en-ciel !

La section CFTC d'ASSYSTEM France

